

Le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse [suite]

Autor(en): **Feyler, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **53 (1908)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-338777>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse

La section dans l'ordre dispersé.

Le déploiement.

(A. S. 124-127).

Le chef de section commande : « *En tirailleurs, marche !* » Il ajoute la direction si besoin est. A ce commandement, la section, quelle que ce soit sa formation de rassemblement ou de marche, passe à la formation de combat.

Cette formation de combat est la ligne de tirailleurs. Le chef de section se porte devant le centre de la subdivision, les chefs de groupes devant le centre de leurs groupes, suivis de l'homme du premier rang de la troisième file du groupe, fonctionnant comme homme du centre ; le groupe du centre, ou si les rangs sont en nombre pair, le groupe qui est à gauche du centre, ou encore le groupe désigné par le chef de section, sert de base au déploiement ; les autres gagnent leur espace à droite et à gauche ; les hommes du premier rang se séparent rapidement, ceux du second rang se portent à la droite de leurs chefs de file, tous prennent un intervalle de un à deux pas d'homme à homme. Il n'y a pas d'intervalle entre les groupes.

Bien entendu, l'intervalle de un à deux pas entre les hommes ne doit pas être observé servilement. La longueur du front dépendra souvent de l'espace disponible, du but du combat, de la nature du terrain. A défaut d'espace, les hommes serrent jusqu'à prendre la formation sur un rang ; dans une position défensive, et si l'on espère tromper l'adversaire sur l'effectif, ou s'il y a avantage à rendre le but moins apparent pour la traversée d'un terrain très découvert, on augmentera l'intervalle ; on le portera à quatre, à cinq pas et plus entre les hommes.

Le 13 octobre 1904, le 4^e régiment japonais de la garde, appuyé par un groupe de cavalerie, attaqua la hauteur de Jida Yama. Il dut traverser une large dépression.

Les compagnies de seconde ligne formèrent leurs lignes de tirailleurs à quatre à cinq pas d'intervalle. Les compagnies de réserve marchèrent dans la même formation, à 250 mètres de distance. Les Russes ouvrirent le feu à 1500 m. Mais l'artillerie japonaise en atténua l'efficacité, ce qui permit au régiment d'avancer jusqu'à 600 m. de la hauteur sans tirer. Cette marche s'effectua rapidement, par bonds d'une amplitude de 40 à 50 m. A partir de là seulement l'attaque se poursuivit par une lente progression, obligeant les compagnies de réserve à nourrir peu à peu la ligne de feu jusqu'au moment de l'assaut qui partit de la distance de 150 mètres ¹.

Les Japonais ont adopté parfois pour leur marche d'approche en terrain découvert, de plus larges intervalles encore. On cite une brigade de la 5^e division, à Liao-Yang, dont les compagnies formant la ligne de feu virent leurs quatre sections déployer, sur le front de 150 à 200 m. attribué à la compagnie, un effectif total de la valeur d'une demi-section à une section. Cette ligne si largement espacée fut renforcée peu à peu, au fur et à mesure de son avance vers la position ennemie, les lignes d'arrière suivant dans la même formation.

Les intervalles très ouverts ont été pratiqués avec prédilection par les Anglais à la fin de la campagne du Transvaal. Il est intéressant de mettre en regard le combat de Paardeberg en février 1900 et l'attaque d'un bataillon des Gordons, au mois de mai de la même année.

A Paardeberg, les Anglais attaquèrent sur une seule ligne à 4 m. d'intervalle entre les hommes, mais presque sans renforts pour alimenter la ligne de feu. Sauf sur un point où des renforts poussèrent la ligne jusqu'à 450 m. l'attaque fut partout arrêtée à 700 m. de l'ennemi.

Le bataillon de Dargaï du régiment des Gordons, lui, forma ses hommes à 15 yards (le yard = 91 cm.) d'intervalle, mais sur plusieurs lignes successives. Il marcha ainsi, d'un seul élan, sur la position des Boers, emportant la droite, ce qui fit tomber toute la position. Cependant les Boers avaient ouvert le feu à grande distance déjà et leur tir était précis ².

Si maintenant, nous interrogeons des expériences du poly-

¹ F. M. L. von Lang, *Das Infanteriegefecht*. Seidel et fils, Vienne.

² Colonel Camille Favre. *Coup d'œil sur la guerre sud-africaine*. « Revue militaire suisse », 1903, p. 200 et 274 et suiv.

gone de Wallenstadt en 1907 et 1908 nous obtiendrons les réponses suivantes :

I. Tirailleurs qui s'avancent. (Cibles E.)

Intervalle : 1 pas (60 silhouettes).

Fusils.	Balles tirées.	Distance.	Durée.	Atteintes		Silh. atteintes.	
				Nombre.	‰	Nombre	‰
a. 42	477	700	225"	26	5.4	23	38.3

Intervalle : 2 pas (60 silhouettes).

b. 42	496	700	245"	25	5	22	36.6
-------	-----	-----	------	----	---	----	------

Avec 19 balles de plus et une durée supérieure de 20", b a une atteinte de moins que a.

II. Tirailleurs à genou. (Cibles F.)

Ligne dense (60 silhouettes).

a. 50	276	700	180"	23	8.3	20	33.3
-------	-----	-----	------	----	-----	----	------

Intervalle : 1 pas (60 silhouettes).

b. 50	530	700	200"	21	4	20	33.3
c. 50	643	700	300"	36	5.6	29	48.3

Intervalle : 2 pas (30 silhouettes).

d. 50	416	700	170"	11	2.6	10	33.3
-------	-----	-----	------	----	-----	----	------

Entre a d'une part, b, c et d de l'autre, les conditions ne sont pas tout à fait les mêmes. Le tir de a est sensiblement plus lent, donc probablement mieux ajusté (a 1.5 balles par seconde; b 2.65; c 2.14; d 2.35). On constate néanmoins qu'avec 254 balles de plus, b a 2 atteintes de moins que a, et la différence du ‰ est du simple au double. Le nombre des silhouettes atteintes est dans les deux cas le même. Mais a a tiré 14.8 balles par silhouette atteinte, b, 26.5.

c a tiré 22,2 balles par silhouette atteinte mais avec une durée supérieure de 100" à celle de b.

Si nous comparons a à d, nous constatons que le rapport des ‰ est de 1 à 3,2. La proportion des silhouettes atteintes est la même, mais dans d le tir a été exécuté à raison de 1.6 fusil par silhouette pour 0.8 dans a et d a tiré 41.6 balles par silhouette atteinte tandis que a n'en a tiré que 14.8.

Enfin, si nous comparons b à d dont les vitesses de tir ont été à peu près égales, nous constatons, comme dans l'expérience I, la moindre proportion des atteintes quand les intervalles sont de 2 pas.

III. Tirailleurs couchés. (Cibles G.)

Intervalle : 1 pas (60 silhouettes).

Fusils.	Balles tirées.	Distance.	Durée.	Atteintes		Silh. atteintes.	
				Nombre.	‰	Nombre	‰
a. 42	452	600	245"	34	7.5	33	55

Intervalle : 2 pas (60 silhouettes)

b. 42	525	600	300"	20	3.8	18	30
-------	-----	-----	------	----	-----	----	----

Intervalle : 1 pas (60 silhouettes).

c.	50	206	600	130"	8	3.8	8	13.3
----	----	-----	-----	------	---	-----	---	------

Intervalle : 2 pas (30 silhouettes)

d.	50	321	600	300"	4	1.2	4	13.3
----	----	-----	-----	------	---	-----	---	------

Ces expériences conduisent à la même constatation : la vulnérabilité de la ligne à 2 pas d'intervalle est sensiblement moindre que celle de la ligne à 1 pas. Dans *c-d* la proportion des silhouettes atteintes est la même pour les deux lignes, mais comme dans le cas II *b-d* il faut tenir compte de la proportion double des fusils par silhouette et de la proportion également supérieure des balles par silhouette atteinte. *d* a dû tirer 30 balles pendant 5 minutes pour atteindre 1 silhouette ; *c* n'a tiré, pour le même résultat, que 25 balles pendant un peu plus de 2 minutes.

a-b, avec même nombre de silhouettes, accentue la différence. Ici, malgré le nombre plus considérable des balles et la durée supérieure, la vitesse étant à peu près égale (*a* 1.8 balles par seconde, *b* 1.7) *b* n'a touché que le 30 % des silhouettes, *a* le 55 %.

Il faut encore comparer I *a-b* avec III *a-b*, ces tirs ayant été exécutés par les mêmes fusils, dans la même séance de tir, c'est-à-dire dans des conditions climatiques et de lieux identiques. Cette comparaison confirme la supériorité de la ligne à intervalle de deux pas.

IV. Tirailleurs avançant. (Cibles E.)

Intervalle : 1 m. 25 (60 silhouettes)

Fusils.	Balles tirées.	Distance.	Durée.	Atteintes Nombre.	%	Silh. atteintes. Nombre	%	
a.	45	283	700	65"	32	11	29	58

Intervalle : 5 m. (12 silhouettes)

b.	45	222	700	68"	8	3.6	8	66.6
----	----	-----	-----	-----	---	-----	---	------

V. Tirailleurs à genou. (Cibles F.)

Intervalle : 1. 25 m. (60 silhouettes)

a.	46	426	700	172"	19	4.4	19	31.7
----	----	-----	-----	------	----	-----	----	------

Intervalle : 5 m. (12 silhouettes)

b.	46	317	700	280"	5	1.5	5	41.7
----	----	-----	-----	------	---	-----	---	------

Intervalle 1.25 m. (60 silhouettes)

c.	50	463	700	260"	15	3.2	13	21.6
----	----	-----	-----	------	----	-----	----	------

Intervalle : 5 m. (12 silhouettes)

d.	50	410	700	270"	4	0.9	4	33.3
----	----	-----	-----	------	---	-----	---	------

a-b cibles bien visibles ; *c-d* mal visibles.

VI. Tirailleurs couchés (Cibles G.)

Intervalle : 1.25 m. (60 silhouettes)

a.	45	252	600 hausse 600	65"	12	4.7	12	20
			» 700	25"				
				90"				

Intervalle : 5 m. (15 silhouettes)

b 45 261 600 85" 6 2.3 6 40

Partout, la proportion des atteintes est notablement inférieure quand l'intervalle est de 5 m. En revanche, la proportion des silhouettes atteintes est notablement supérieure. Cela s'explique par leur nombre cinq fois plus petit, ce qui signifie que chaque silhouette est sous les coups d'un nombre de fusils cinq fois plus grand.

Par silhouette atteinte, le nombre des balles tirées est de 9.8 dans IV *a* et de 27.7 dans IV *b*; de 22.4 dans V *a* et de 63.4 dans IV *b*, avec une durée supérieure de plus d'un tiers; de 35.6 dans V *c* et de 102 dans V *d*; de 21 dans VI *a* et de 42.5 dans VI *b*.

Mettons en présence V *a*, II *d* et V *b* dont les conditions sont approximativement égales. Nous obtenons le tableau suivant :

Tir.	Intervalle.	°/o des atteintes.	Balles par silh. atteintes.
V <i>a</i> .	1.25 m.	4.4	22.4
II <i>d</i> .	1.60 m.	2.6	41.6
V <i>b</i> .	5 m.	1.5	63.4

En résumé, les expériences de polygone ci-dessus conduisent aux conclusions suivantes :

1. La vulnérabilité des lignes diminue en raison de l'extension des intervalles ;

2. Abstraction faite du nombre des balles tirées, — une atteinte suffisant pour mettre un homme hors de combat — la proportion des pertes est égale ou même augmente, malgré l'extension des intervalles, si le nombre des tirailleurs-objectifs diminue par rapport à celui des fusils en action. C'est une conséquence de la convergence du feu de plusieurs fusils sur un seul tirailleur.

Pour obtenir, par le moyen de l'extension des intervalles, une diminution des pertes, il faut que le rapport des tirailleurs-objectifs aux fusils reste à peu près constant.

Est-ce possible dans la pratique? Dans la plupart des cas, non. A moins de faire comme les Anglais au Transvaal, déployer tout son effectif sur un vaste front, sans profondeur. Devant un ennemi entreprenant, on ne saurait recommander cette tactique. Même contre les Boers inhabiles à la manœuvre et peu enclins à l'offensive, elle a échoué à Paardeberg. Il faut la combiner avec le système des vagues successives, comme a fait le bataillon de Dargaï, comme ont fait les Japonais à Jida-Yama et ailleurs, et avec un procédé de mouvement par bonds.

La question de la vulnérabilité n'entre d'ailleurs pas seule en

ligne de compte, il faut considérer aussi les exigences du commandement et la cohésion de l'attaque. Une section dont les cinquante fusils sont déployés sur un front de 200 à 250 m. sort de la main de son chef; il est impossible d'obtenir de ses éléments la simultanéité des efforts et de leur communiquer l'impulsion unique; on disperse son action. Même dans la défensive, il ne faudra se résoudre à occuper un aussi vaste front que dans des cas exceptionnels.

Tous les règlements ont pris en considération la nécessité de la cohésion. Seuls, les Anglais admettent des intervalles de 5 à 15 pas dans le premier déploiement (R. Ang. 158); mais aux distances rapprochées et, d'une façon générale, sur les points où la décision est cherchée, ils mettent en ligne un fusil par 2 à 2 1/2 m. de front. Le règlement recommande d'ailleurs de fixer les intervalles suivant la nature du terrain et le caractère de l'opération, leur étendue pouvant varier « considérablement ». (R. Ang. 157).

Le règlement russe ne fixe aucun intervalle; le chef de section les indique au moment de déployer (R. R. 130). Au contraire, le règlement japonais, tout en réservant un ordre plus largement ouvert (R. J. 107) déclare que l'intervalle réglementaire entre les hommes est d'environ deux pas (R. J. 103).

Cet intervalle est également adopté par le règlement autrichien (302). Le règlement allemand dit « deux pas » et non « environ deux pas ». Il réserve naturellement, comme tous les autres, le commandement du chef. L'intervalle minimum, qui forme la ligne « sans intervalle », doit encore permettre à l'homme de se servir aisément de son arme. S'il y a plus de deux pas, on a une ligne de tirailleurs *ouverte*, s'il y a moins, une ligne de tirailleurs *serrée*. (R. A. 142).

Le règlement italien contient une prescription analogue. La *catena ordinaria* comporte des intervalles de 15 cm.; sur commandement, les tirailleurs formeront la *catena rada* pour laquelle les intervalles peuvent être portés jusqu'à trois pas.

Le règlement français, comme le russe, ne formule aucun chiffre. Le chef de section prescrit l'intervalle : « L'étendue du front varie suivant les circonstances; elle est limitée par la nécessité d'assurer dans de bonnes conditions l'action du commandement ». (R. F. 184 et 185).

Comme dit plus haut, le règlement suisse parle de « un

à deux pas. » Si l'action du commandement n'en souffre pas et que les circonstances le permettent, les expériences de Wallenstadt engageront à prendre l'habitude de deux pas plutôt que d'un seul.

Tous les règlements conservent les groupes sans intervalle entre eux, à l'exception du règlement italien qui prescrit un intervalle de quatre à cinq pas pour faciliter les salves de groupe.

Des tirs comparatifs ont été exécutés à Wallenstadt. Voici quelques résultats :

VII. Tirailleurs couchés. 1.25 m. d'interv. (Cibles G.)

Sans intervalle de groupes. (60 silhouettes)

	Fusils.	Balles tirées.	Distance.	Durée.	Atteintes		Silh. atteintes.	
					Nombre.	‰	Nombre	‰
a.	46	334	600	135"	12	3.5	11	18.3

Trois groupes de 8 silhouettes. 10 m. entre les groupes.

b.	46	487	600	260"	11	2.3	11	45.8
----	----	-----	-----	------	----	-----	----	------

Sans intervalle de groupes (60 silhouettes)

c.	41	559	600	270"	14	2.5	12	20
----	----	-----	-----	------	----	-----	----	----

Trois groupes de 8 silhouettes. 10 m. entre les groupes.

d.	41	186	600	105"	8	4.3	6	25
----	----	-----	-----	------	---	-----	---	----

Sans intervalle de groupes. (50 silhouettes)

e.	35	367	600	270"	21	5.8	18	36
----	----	-----	-----	------	----	-----	----	----

Trois groupes de 8 silhouettes. 10 m. entre les groupes.

f.	35	280	600	270"	17	6	17	70.8
----	----	-----	-----	------	----	---	----	------

Sans intervalle de groupes. (60 silhouettes).

g.	45	488	600	240"	29	5.9	25	41.5
----	----	-----	-----	------	----	-----	----	------

Trois groupes de 8 silhouettes. 10 m. entre les groupes.

h.	45	378	600	150"	19	5	17	71
----	----	-----	-----	------	----	---	----	----

Au point de vue des atteintes, *a-b* montre la ligne de groupes sensiblement moins vulnérable que la ligne de tirailleurs. Malgré une durée double et un nombre de balles supérieur de près d'un tiers le nombre des atteintes reste inférieur ; la proportion est inférieure d'un tiers.

c-d au contraire prononce contre la ligne de groupes ; les chiffres nous la montrent deux fois plus vulnérable environ.

Dans *e-f* et *g-h*, les deux lignes arrivent à peu près à égalité, avec tendance à l'infériorité pour la ligne de groupes. Dans *h* la proportion des atteintes est un peu moindre que dans *a*, mais la durée est de 2 $\frac{1}{2}$ minutes au lieu de 4.

Pour les silhouettes atteintes, il y a lieu de faire la même observation que dans le cas des tirailleurs à très larges intervalles ; le tir convergent accroît noblement la proportion des pertes.

Les expériences ci-dessus condamnent à notre avis la ligne de groupes. Elle n'est certainement pas moins vulnérable que la ligne de tirailleurs et elle a le désavantage, en fractionnant la section et en étendant le front, de compliquer la tâche du commandement. En outre, le motif invoqué par le règlement italien de faciliter les salves de groupes n'a pas de valeur en Suisse où le feu de salve est inconnu.

Il pourra, néanmoins, se présenter telle circonstance où la ligne de groupes présentera un avantage. Ce sera le cas, par exemple, où sur un front étendu, la section trouve des masques ou des abris disséminés dans le terrain. Elle se fractionnera pour les occuper et ce fractionnement s'opèrera tout naturellement par groupes, puisque chacun de ceux-ci constituera une petite unité de commandement. L'action d'ensemble en sera mieux assurée. (R. S. 125.)

Chaque fois que l'on ne sera pas contraint d'agir autrement, il y aura avantage à effectuer le déploiement à couvert. Il se fera avec plus de calme et de régularité. Il est essentiel de prendre d'emblée le front exact, une rectification en cours de mouvement risquant toujours de créer l'incertitude ou de provoquer la mise en paquets d'éléments de la chaîne. Les deux ou trois minutes de retard de la mise en marche qui peuvent résulter de cette condition trouveront une ample compensation dans la précision de la formation et du mouvement. Quand il s'agit de grandes unités, une erreur dans le déploiement initial se répercute sur toute l'action; il sera souvent impossible de la corriger. Il faut donc s'accoutumer, dès le début, et pendant que l'on commande encore des unités subalternes, à apporter tous ses soins et toute sa réflexion à ordonner un déploiement strictement correct. Pour cette opération, le chef ne mettra jamais trop les points sur les i. Chacun de ses soldats doit savoir exactement la tâche qui incombe à la subdivision. Il la leur expliquera, indiquera clairement l'objectif, la façon dont il entend entreprendre le mouvement s'il s'agit d'une offensive, la ligne qu'il entend occuper s'il s'agit de rester sur place, puis il fera prendre à sa subdivision le front exact et formulera son commandement.

En retraite, la section doit faire face à l'ennemi avant de déployer.

Les mouvements.

(R. S. 128-133).

C'est dans le mouvement en avant surtout qu'il importe de concilier les exigences du commandement qui veulent la cohésion et celles de la moindre vulnérabilité qui sollicitent la dissémination.

En principe, le chef de section avance suivi de sa subdivision entière formée en une ligne de tirailleurs. Toutefois, deux considérations pourront l'engager à rompre sa formation : l'avantage d'échapper aux vues de l'ennemi, ce qui favorisera une attaque par surprise ; l'avantage de se soustraire au tir de l'ennemi. Ces deux considérations conduisent à une première conclusion qu'énonce le § 128 du règlement : « La ligne de tirailleurs se porte en avant en utilisant les abris qu'offre le terrain ».

Si elle peut les utiliser en restant réunie, elle adoptera de préférence ce procédé. Elle abandonnera, par exemple, la ligne de tirailleurs pour former une colonne par un qui lui permette d'utiliser un cheminement étroit ; ou, derrière un couvert épais, elle reformera la ligne en ordre serré, etc.

Parlant de la réserve de compagnie, le § 190 du règlement recommande au chef de reprendre l'ordre serré, même passagèrement, dans les moments favorables, pour mieux garder sa troupe en mains. Les conditions ne sont pas, généralement, les mêmes dans la ligne de tirailleurs, le premier devoir de celle-ci étant d'être toujours prête à combattre par le feu, ce qui, dans la majeure partie des cas, suppose l'ordre dispersé. Néanmoins, le principe que le § 190 applique à la réserve de compagnie est aussi vrai pour le chef qui commande dans la ligne de feu ; dans le choix des formations dont il dispose, il s'arrêtera toujours à celle qui lui permet d'exercer le mieux son commandement.

Le règlement français a jugé utile de formuler ce principe :

Le fractionnement imposé par la nécessité d'utiliser le terrain diminue la cohésion de la troupe ; le chef de section doit donc réunir sa section sous son commandement direct toutes les fois que des circonstances favorables le permettent (R. F. 189).

Le règlement allemand contient une disposition analogue. Après avoir prévu la nécessité du fractionnement, il ajoute : le

chef cherchera toujours à réunir la section derrière un abri pour ouvrir le feu et pour la remettre en mains (R. A. 169).

Mais les circonstances peuvent être telles que le chef de section, pour mieux profiter des abris qui parsèment son front et assurer l'invulnérabilité de sa subdivision par une moindre visibilité, ait avantage à la fractionner. Les deux fractionnements les plus avantageux, parce que l'un et l'autre sont assurés d'un commandement organisé, sont le fractionnement en deux colonnes, chaque colonne étant sous les ordres d'un des sergents, ou le fractionnement par groupes. Ces paquets de 25 hommes ou de 8 hommes, chemineront côte à côte, sans s'astreindre à aucun alignement, se portant d'abri en abri, chacun dans son secteur de marche.

Au moment d'ordonner le mouvement, le chef de section ne manquera pas d'indiquer jusqu'où il doit être poussé, un nouvel ordre devant intervenir à cet endroit-là. En tout état de cause, et plus particulièrement encore si cette indication n'était pas possible, il réglera soigneusement la liaison avec ses sous-ordres, afin d'être toujours en mesure de reprendre le commandement direct, cela surtout au moment où il conviendra d'ouvrir le feu.

Ce procédé de marche, d'abri en abri, est ce que le règlement appelle la progression par bonds et qu'il recommande sous le feu ennemi. Mais, suivant le cas, il peut être avantageux de l'adopter même avant d'entrer sous le feu, uniquement pour échapper aux vues. On prépare ainsi la surprise.

Le bond lui-même, dit le R. S. 129, doit être préparé sans attirer l'attention de l'ennemi ; les hommes doivent sauter simultanément sur leurs pieds et le mouvement en avant s'exécuter avec la plus grande rapidité.

Voici ce qu'écrit un témoin oculaire français de l'attaque japonaise à Tachi-Kiao, les 23 et 24 juillet 1904¹:

Les Japonais ont, au cours de ces combats, utilisé les couverts avec le plus grand soin et la plus grande habileté. Ils se faufilaient, se glissaient dans le gaolien.

Placé légèrement sur leur flanc, en un point d'où je pouvais apercevoir les abords des positions attaquées, j'ai vu, à un certain moment, l'infanterie japonaise arriver devant un espace découvert. Le moment était critique : les fantassins nippons pouvaient craindre d'être aperçus en traversant la zone décou-

¹ *Revue d'infanterie*, livraison n° 259, du 15 juillet 1908.

verte ; mais, formés en petits paquets, ils la franchirent avec une telle agilité, que peu d'officiers russes, même parmi ceux placés près de moi et attentifs, ont pu, j'en suis certain, remarquer ces mouvements.

Quelques instants après, toujours du même point d'observation, j'ai vu de l'infanterie japonaise arriver au sommet d'une crête au pied de laquelle elle pouvait s'attendre à trouver les Russes. Rampant jusqu'à la crête, toute la chaîne nipponne se tapit, prête à faire feu. Mais avant d'atteindre, à quelques mètres plus bas, des champs de gaolian, il n'y a rien devant elle que des pentes découvertes et nues. Là encore il fallait une attention soutenue pour distinguer cette ligne japonaise glissant sur les pentes avec la rapidité d'un torrent, disparaissant, en un clin d'œil, dans les hautes tiges du sorgho.

L'invisibilité pour l'invulnérabilité, voilà la qualité que recherche avant tout l'infanterie japonaise.

Les colonnes commencent la marche d'approche de très loin, et les procédés employés nécessitent chez l'adversaire des observateurs de terrain d'une vigilance extrême. Il faut de bons yeux, et des yeux exercés, pour suivre le flux constant de ces petites fractions de 20 à 25 hommes qui s'infiltrèrent à travers les ondulations du sol, profitant de tous les couverts. L'un de ces paquets peut paraître insignifiant ; mais l'observation soutenue et patiente en distingue bientôt d'autres qui le suivent ou progressent dans la même direction ; si bien qu'au bout d'un temps assez long, mais à coup sûr, goutte à goutte, invisibles et sans pertes, de grosses fractions se sont rapprochées à deux verstes, une verste et demie des points qu'elles voulaient attaquer ou fixer...

A la fin vous constaterez « que ce sont des lignes entières qui progressent ainsi et viennent gagner des crêtes, des couverts voisins de vos positions, points que vous croyez toujours inoccupés, et d'où vous recevez, à l'improviste, le feu meurtrier d'un bataillon, d'un régiment.

L'inconvénient de ce procédé est de ralentir beaucoup le mouvement. Lorsque donc il s'agira d'une attaque qui doive être conduite rapidement, les chefs ne s'astreindront pas au fractionnement avant qu'il soit rendu indispensable par les circonstances. Ils pousseront tout leur monde en avant à la fois, l'essentiel étant de gagner rapidement le plus de terrain possible avec le plus grand nombre de fusils possible. Le moment viendra toujours assez tôt où l'ennemi vous contraindra de rompre votre formation et de réduire votre élan.

Aussi longtemps que dans un terrain plus ou moins couvert on peut se porter d'abri en abri, la longueur des bonds est mesurée par la distance qui sépare les abris. Où le problème devient délicat, c'est s'il s'agit de poursuivre le mouvement dans un terrain dénudé. Dans ce cas, la progression par bonds s'impose plus encore. Comment y procédera-t-on ?

En 1902, au camp de Döberitz, près Berlin, un certain nombre d'unités d'infanterie furent exercées à ce que l'on appelait

improprement « l'attaque boere » et que l'on appela officiellement « l'attaque de l'infanterie allemande 1902 ». Une brochure publiée à cette époque et inspirée en haut lieu, exposa le détail du procédé.¹

On était sous l'influence de la guerre du Transvaal encore insuffisamment étudiée, et l'on s'appliquait à déterminer un moyen plus ou moins sûr d'attaque à découvert. Il fallait opposer à la précision, à la rapidité de tir et à la rasance de la trajectoire des fusils de petit calibre des formations assez disséminées pour diminuer la proportion des pertes.

Le résultat fut une marche d'approche par groupes et par bonds de 20 à 30 m. Chaque chef de groupe prend l'initiative d'un bond au moment qui lui paraît favorable. Le chef de section se borne à indiquer autant que possible, le point où la section sera reformée. Pour la longueur des bonds, on avait calculé une durée de dix secondes environ pour ne pas donner à l'adversaire le temps de tirer plus d'une à deux balles.

On essaya ce procédé en grand aux manœuvres de 1902 ; mais le troisième jour des manœuvres déjà, il n'en était plus question. Il aurait fallu doubler ou quadrupler les heures de la journée.

La longueur de l'opération ne fut cependant pas l'argument principal opposé au procédé. En guerre, on dispose souvent d'un temps que les manœuvres ne comportent pas. L'inconvénient majeur des mouvements laissés à l'initiative des groupes et de l'éparpillement qui en résulte, est de rendre très difficile l'action du commandement. Le chef de section voit sa subdivision lui échapper, et le chef de compagnie est en plus mauvaise posture encore. Que l'on calcule le temps qu'il faudrait à une compagnie pour parcourir un espace de 300 mètres, chaque groupe effectuant des bonds de 30 m. en dix secondes et reprenant haleine pendant une demi-minute seulement. On verra que si cette marche s'effectue section après section, même en admettant les bonds simultanés de deux groupes, une heure environ se passera avant que le chef de compagnie dispose de nouveau de tout son monde. A cet inconvénient s'ajoute le mélange souvent inévitable des groupes et des sections.²

¹ *Der deutsche Infanterie-Angriff 1902. Erfahrungen auf dem Truppenübungsplatz Döberitz bei Berlin. Mai 1902. Mit 7 Kartenskizzen. Berlin, R. Eisenschmidt, éditeur.*

² Lire, pour plus de détails, la *Burentaktik* en Allemagne, par le colonel A. Nicolet. « Revue militaire suisse » 1903, p. 513.

Il n'est d'ailleurs pas certain que la marche par groupes diminue les pertes. Nous avons constaté plus haut que la ligne de groupes était plus vulnérable que la ligne de tirailleurs parce qu'elle favorise la convergence du tir sur un seul but. Cette convergence devient plus dangereuse encore si les groupes au lieu d'avancer simultanément avancent successivement. Dans le premier cas, si nous admettons quatre groupes sur lesquels sont dirigés les 48 fusils d'une section, nous obtenons la convergence de 12 fusils par groupe. Cette convergence est de 48 fusils pendant la marche successive.

Admettons un bond de 50 m. exigeant 20 secondes et admettons que pendant ces 20 secondes, le défenseur ne tire que 3 balles par fusil, ce qui est un feu lent. Si toute la section avance en une seule ligne, elle est exposée au feu de 144 balles. Encore ces 144 balles seront-elles mal ajustées si le bond de la section surprend l'ennemi.

Que cette section avance par groupes, chaque groupe est exposé successivement au tir de 144 balles, soit en tout 864 balles. En outre le premier et peut-être le second seuls échapperont au tir ajusté. Les conditions deviendront plus dangereuses pour les suivants, l'adversaire s'attendant à les voir surgir et s'y préparant. Ils risquent un tir à la fois plus précis et plus rapide.

Une des dernières écoles de tir de Wallenstadt, au mois d'avril passé, a fait un tir démonstratif à ce sujet. La comparaison a été établie d'une ligne de tirailleurs avançant homme par homme, avec cette ligne avançant par groupes.

Marche par hommes isolés.

Cibles 30 E., 10 F., 10 G. — Front: 62.5 m.; profondeur: 50 m.; surface vulnérable: 24 m. — Distance: 600 m.

Fusils	Balles tirées	Durée	Atteintes		Silhouettes atteintes	
			Nombre	‰	Nombre	‰
50	275	30"	28	10.1	11	22

Marche par groupes.

Cibles: 20 E., 20 F., 10 G. — Front: 62.5 m.; profondeur: 50 m.; surface vulnérable: 22 m. — Distance: 600 m.

50	287	30"	29	10.1	14	28
----	-----	-----	----	------	----	----

Si nous comparons à ces résultats ceux des exercices Ia et Ib où la hausse est de 100 m. supérieure, il est vrai, mais où la durée est de 225" et 245", nous constatons un pour cent des atteintes de 5.4 et 5 seulement.

Les bonds par groupes offriront un inconvénient d'une autre nature : celui de gêner le tir des subdivisions demeurées en arrière. Il y faudra toujours penser, et raccourcir les bonds en conséquence.

Par un raisonnement inverse, on pourra considérer comme avantageux parfois de jeter un groupe en avant, même pour un bond plus ou moins long, afin de faciliter ensuite la marche du reste de la subdivision sous la protection de son feu ; ce procédé d'approche en deux échelons peut s'adapter à certains cas.

Néanmoins, en résumé, si les bonds par hommes isolés ou par groupes sont avantageux et même inévitables à de certains moments ou sous de certaines conditions, il faut se garder de les servir à toutes circonstances. Procédé pour procédé, celui de la section portant simultanément tous ses éléments en avant serait plus recommandable. Au chef de section de raisonner continuellement la situation, de tenir compte de la distance à laquelle se trouve l'ennemi, de la nature du terrain à parcourir, de la protection que lui assurent les troupes voisines, du but du combat, enfin et surtout des exigences de son commandement. Car c'est lui qui anime sa troupe, c'est sur lui que dans les angoisses du combat les soldats auront les yeux. Cette considération morale jouera à la guerre un rôle dont les exercices de manœuvres ne donnent aucune idée ; elle devra aussi peser dans ses décisions, et souvent elle l'engagera à éviter l'éparpillement malgré l'invulnérabilité relative que celui-ci pourrait procurer. Il faut s'appliquer à éviter les pertes, c'est certain, mais il faut s'appliquer surtout à entretenir l'esprit de combativité de son unité. Pour le conserver, cet esprit-là, il faut chercher non toujours les formations qui évitent le plus de pertes, mais celles qui permettent le moins aux hommes de se rendre compte des pertes subies pendant le mouvement. C'est ainsi que le moral sera le mieux préservé et que la troupe restera avec le plus de confiance dans la main de son chef.

Condition non moins importante : le chef de section, quand il a reçu l'ordre de pousser de l'avant, ne doit plus perdre de vue, fût-ce une minute, l'exécution de cet ordre. Animer le mouvement doit devenir sa préoccupation constante. Sa subdivision est

l'unité de feu ; pour qu'elle soit à même de remplir sa mission le plus utilement, il doit porter le feu à la distance la plus rapprochée possible de l'ennemi ; c'est de là qu'il infligera le plus de pertes à ce dernier, et surtout, lorsque par son feu il l'aura ébranlé, c'est de là qu'il se jettera le plus facilement sur la position. Plus il aura parcouru de terrain avant d'ouvrir le feu, moins il lui en restera à parcourir pour l'acte décisif.

Une autre considération doit l'engager à activer et à prolonger le plus possible la marche. Les officiers qui ont vu le feu sont unanimes à déclarer qu'il est difficile de faire lever une troupe au feu. Elle supportera plus facilement les pertes en cours de marche que de s'exposer à nouveau en reprenant la marche. Cette observation a été faite, entre autres, par les officiers anglais au Transvaal¹. On la relève également dans le volume du lieutenant-général Sir John Hamilton sur la guerre de Mandchourie à laquelle il a assisté. Il parle de l'impossibilité, dans la majeure partie des cas, d'obtenir d'une ligne de tirailleurs — il s'agit des troupes japonaises — qu'elle se redresse au commandement quand elle est restée couchée au feu pendant quelque temps. « Chacun attend l'exemple du voisin ». La seule ressource est l'appel d'une troupe fraîche pour enlever la ligne. « Il ne faut pas laisser tiédir le sang échauffé par le mouvement ».

Les récits de la guerre de Mandchourie nous montrent les Japonais s'efforçant d'atteindre sans tirer les distances moyennes de feu, 1000 à 900 m. A partir de là commençait la progression par bonds proprement dite, la tendance étant de prolonger les bonds le plus possible. Cette tendance n'a cependant pas été générale. On cite des unités, par exemple la 5^e division, où les bonds raccourcis étaient préférés.

Balck ² reproduit, d'après un écrit anglais dont il ne donne pas le titre, la longueur des bonds d'une unité dès 1000 m. de l'ennemi jusqu'à la position, au combat sur le Schiliho, le 12 décembre 1904, et la consommation de cartouches entre les bonds.

1. Bond de 132 m. environ 80 cartouches par fusil.

2. » 58 m. » 15 » »

3. » 63 m. » 15 » »

¹ *Kriegsgeschichtlichen Einzelschriften*, 33^e fascicule, p. 69.

² *Taktik* von Balck. Vol. I. p. 78. 4^e éd.

4.	Bond de	61 m.	environ	15	cartouches	par fusil.
5.	»	75 m.	»	15	»	»
6.	»	151 m.	»	5	»	»
7.	»	480 m.	»	—	»	»

Le dernier parcours s'exécuta d'un seul trait, l'adversaire ayant évacué la position.

On remarquera qu'à partir de 650 à 600 m., les bonds s'allongent. Cela tient à une observation souvent faite que le tir devient moins précis aux courtes distances, le défenseur ne se souciant plus de montrer sa tête au-dessus du parapet pour viser. Il tire au petit bonheur, en restant caché ; ainsi ses projectiles passent au-dessus des assaillants.

De 900 à 600 m., les bonds sont de 60 m. environ. Cette amplitude confirme les expériences de la guerre du Transvaal. Les *Einzelschriften* (passage cité plus haut) disent que les bonds des Anglais étaient arrêtés généralement entre 30 et 80 m. ¹.

LA SECTION EN RÉSERVE.

Pas plus que la section formant une ligne de feu, une section de réserve non abritée ne peut demeurer en ordre serré. Elle doit adopter, elle aussi, la formation déployée, c'est-à-dire la ligne de tirailleurs. Le règlement suisse n'en connaît pas d'autres ; elle doit être utilisée sur le champ de bataille par tous les échelons non abrités. C'est une des expériences les plus décisives de la dernière guerre qu'une réserve en ordre serré est devenue une impossibilité.

¹ Le major de l'état-major général autrichien Freiherr v. Ludwig, donne sur les procédés tactiques des Japonais des indications intéressantes.

Dans la 1^{re} armée qui parcourut le plus souvent un terrain couvert, les bonds se faisaient volontiers en longues lignes, les tirailleurs à 2 à 3 pas d'intervalle. L'amplitude des bonds était dans la règle de 80 à 100 mètres.

L'ouverture du feu avait lieu généralement à moins de 1000 m. L'assaut se produisit souvent à partir de 300 mètres.

Dans les II^e et IV^e armées qui combattirent le plus souvent en terrain de plaine, les hommes prenaient, dans les grands déploiements des intervalles de 5 à 10 pas ; la longueur des bonds était de 30 à 40 m. ; l'ouverture du feu avait lieu à 1000 mètres.

Les fronts étaient très étendus ; pour la section, généralement 100 mètres.

Après Liao-Yang, il y eut une réaction. Le front du bataillon fut ramené de 800 à 500 mètres.

Strefleurs militärische Zeitschrift. Das Infanteriegefecht, von F. M. L. Karl von Lang. Mars 1908. p. 421.

Le règlement prescrit que les mouvements des échelons de réserve s'opéreront d'après les mêmes principes que ceux de la ligne de feu.

Nous examinerons cette question de plus près en étudiant le combat de la compagnie.

LA RETRAITE.

Le règlement de 1890 recommandait de ne pas exercer les mouvements rétrogrades par bonds ni au pas gymnastique.

Jadis, on insistait beaucoup pour qu'un mouvement de retraite fût toujours exécuté à une allure modérée. On redoutait la panique. Celle-ci est toujours à craindre, c'est certain, et le règlement a toute raison d'insister auprès du chef pour qu'il garde à tout prix sa troupe en main pendant l'exécution des mouvements rétrogrades. Mais il sera généralement avantageux, si le terrain n'offre pas de bons abris, de les opérer aux allures rapides.

Il est clair qu'une fois dans la zone des feux efficaces de l'infanterie une troupe ne peut songer à se retirer de jour. A ce sujet aussi, les expériences du Transvaal et de Mandchourie ont été décisives. Il ne reste à la ligne qu'à rester tapie jusqu'à ce que l'obscurité lui permette de quitter la place. Les mouvements rétrogrades ne peuvent être entrepris que par une troupe jouissant d'une certaine indépendance d'allure, soit que l'adversaire lui-même affaibli ne soit plus capable d'une poursuite efficace, soit que la distance atténue les effets du tir, ou que des abris suffisants protègent l'opération. Le règlement recommande alors la retraite par toute la section à la fois et exclut le procédé du fractionnement. La nécessité pour le chef de conserver intact son commandement dans un moment aussi délicat prime toute autre considération.

Le règlement ne parle pas non plus d'une retraite par bonds. Elle peut être rendue nécessaire dans des cas exceptionnels avec le concours d'un terrain favorable, mais le principe étant qu'une retraite a pour but de s'arracher le plus promptement possible à l'étreinte de l'ennemi, la règle sera d'éviter tout ce qui peut retarder le mouvement. On évitera donc le procédé de la retraite par bonds.

LES RÈGLEMENTS ÉTRANGERS.

Les règlements étrangers ne diffèrent les uns des autres que par de menus détails.

La marche. — Tous ces règlements sont d'accord pour prescrire de gagner rapidement du terrain en avant, et d'utiliser les cheminements pour dérober la marche à la vue et au tir de l'ennemi. A cet effet, le règlement français (186) recommande au chef de section de faire reconnaître préalablement les cheminements défilés. Si l'on ne peut éviter les terrains découverts, il faut les traverser aux allures vives. Cette exception réservée, la marche sans cadence est la règle.

Le règlement japonais admet que la ligne de tirailleurs marche habituellement à la vitesse du pas accéléré (R. J. 108). Même prescription dans le règlement autrichien (310) qui précise en outre le passage au pas gymnastique si le feu de l'adversaire vous y contraint ou s'il s'agit de gagner en hâte un point d'appui.

Le règlement russe insiste moins sur la rapidité. La chaîne, dit-il, peut se déplacer au pas. Sous un feu violent, elle peut franchir certains espaces au pas gymnastique. Le règlement oppose à la marche au pas la marche par bonds, où le pas gymnastique est la règle. (R. R. 136 et 139.)

Le règlement allemand contient la même opposition : « Les mouvements d'une ligne de tirailleurs se font à l'allure ordinaire, largement et sans contrainte. » (R. A. 182.) Quand il y a bond, les tirailleurs se précipitent en avant. (181.)

Pour obtenir la marche à l'allure ordinaire, largement et sans contrainte, le règlement recommande de faire faire à la ligne de tirailleurs, dans l'instruction, des mouvements réguliers en terrain difficile et sur de longs parcours, sans s'écarter de la direction de la marche. (181.)

L'alignement. — Que devient le dogme de l'alignement ? Les règlements ne sont pas absolument d'accord. Toutes les nuances d'opinion y sont représentées. Il s'agit, bien entendu, de la section réunie.

Le règlement suisse ne dit rien. Il prévoit simplement un groupe de direction. Dans la pratique, les autres groupes ne sont pas tenus de se maintenir servilement à sa hauteur ; il

suffit que la liaison soit assurée. D'autre part, il y a avantage à ce que les tirailleurs restent, non pas alignés, mais à peu près à la même hauteur. L'action du commandement en est facilitée.

Le règlement allemand est très large; il dit : « Il ne faut attacher aucune importance à l'alignement et à la conservation des intervalles. » (181.)

Le règlement japonais se montre moins détaché : « Pendant la marche, il n'est pas nécessaire de conserver rigoureusement l'alignement et les intervalles. » (108.)

Le règlement autrichien exprime la même idée en d'autres termes : « La ligne de tirailleurs doit conformer autant que possible ses mouvements à ceux du groupe de direction, tout en profitant soigneusement des avantages du terrain. La direction et l'étendue du front ne doivent être conservés que dans la mesure où il convient d'assurer la cohésion de la ligne et d'éviter que ses éléments ne gênent réciproquement leur tir. (310.)

Le règlement russe craint surtout le resserrement de la ligne : « La chaîne doit marcher... sans que les tirailleurs s'entassent les uns sur les autres, la liaison entre les escouades et les groupes restant toujours maintenue. » (136.)

Le règlement français insiste davantage que les autres sur le maintien de l'ordre : « La section sur deux rangs ou en colonne marche... en observant l'ordre... » « La section en tirailleurs marche en avant d'après les mêmes principes... » (186 et 187). C'est dire que les tirailleurs doivent autant que possible conserver l'alignement et les intervalles.

La section fractionnée. — Ici, dans aucun règlement, il n'est plus question d'un alignement. N'importe comment, il faut gagner du terrain. La liaison doit néanmoins être observée, sinon le commandement de l'ensemble disparaîtrait et, avec lui, la cohésion.

On a vu que le règlement suisse prescrivait au chef de section d'indiquer l'abri ou la nouvelle position qu'il s'agit d'atteindre (128). Il ajoute, dans le chapitre du combat : « Les chefs qui se trouvent dans la ligne de combat organisent le mouvement par bonds » (289). Ces dispositions réservent les exigences du commandement.

Dans sa lettre, le règlement allemand, semble songer moins à ces exigences qu'à la poussée en avant.

Toute fraction (groupe, demi-section, section ou compagnie), a le devoir de profiter de toutes les occasions de gagner du terrain.

Les différentes fractions... se règlent les unes sur les autres autant qu'il est nécessaire pour que les fractions avancées ne gênent pas d'une façon notable le tir des sections restées en position.

Il arrive que, protégées par le terrain, certaines fractions avancent plus vite que d'autres ; ce serait une faute de les arrêter. Les fractions doivent se demander toutefois si, en continuant à s'avancer isolément, elles ne s'exposent pas à des contre-attaques pouvant compromettre le succès final. (R. A. 336 et 338.)

Le règlement français se montre plus soucieux de conserver la concordance des mouvements par l'intervention du chef.

Lorsque le mouvement s'exécute par fractions ou par groupes, ceux-ci se portent en avant successivement ou tous ensemble suivant les circonstances ; ils gagnent l'emplacement indiqué conduits par leur chef, sans se régler les uns sur les autres...

Lorsque la section est fractionnée, l'élément qui est le plus rapproché de l'ennemi assure la direction de la marche vers l'objectif assigné ; les autres éléments conforment leur action à la sienne, tout en conservant l'indépendance de leurs mouvements. (R. F. 185 et 189.)

Dans le règlement russe le souci du commandement semble l'emporter sur celui de l'énergie du mouvement :

Quand les bonds doivent être exécutés par escouades, les chefs de sections indiquent aux chefs de ces dernières l'endroit où il faut se porter et l'ordre selon lequel les escouades commenceront le mouvement.

Les chefs des escouades, dont c'est le tour de marcher, transmettent à leurs hommes l'ordre du chef de section...

Si le point indiqué par le chef de section ne peut être atteint en un seul bond, les chefs d'escouade peuvent arrêter les hommes, pour leur donner un court instant de repos, dans les endroits les plus propices, autant de fois qu'il le faut.

Les autres escouades, si c'est nécessaire et possible, protègent l'exécution du bond en exécutant un feu rapide ; quand les escouades qui ont fait le bond sont établies sur la nouvelle position et ouvrent le feu ou donnent le signal *En avant* les escouades suivantes font à leur tour leur bond.

Le chef de section part avec une des premières escouades, en se faisant remplacer, sur la position précédente, par un sous-officier ne commandant pas la section, ou par le plus ancien chef d'escouade resté sur ladite position.

Les bonds par groupes ou homme par homme, de même que les déplacements en rampant, s'exécutent conformément à ce qui a été exposé plus haut.

Les chefs des escouades, dont c'est leur tour de marcher, indiquent aux groupes l'ordre d'après lequel ils partiront, et conduisent personnellement les groupes de tête (ou hommes de tête) à l'endroit indiqué par le chef de section.

Ces chefs d'escouade, aussitôt qu'ils ont trouvé une bonne position, l'indiquent à la chaîne au moyen de signaux. Les chefs de groupe s'efforcent de rejoindre avec leurs hommes les groupes déjà placés, rapidement et à couvert, dans la mesure du possible, au pas de course (ou en rampant). (R. R. 140 et 141.)

En résumé, les quatre règlements, allemand, français, russe et suisse représentent quatre esprits différents.

Le règlement allemand insiste sur la poussée en avant sans autre ; un chef ne doit pas retenir le sous-ordre qui avance ; à celui-ci le soin de déterminer le moment où, dans son intérêt, dans celui de ses voisins et dans celui de l'ensemble, il convient de tempérer son ardeur.

Le règlement français veut cette même poussée en avant, mais il entend qu'elle s'astreigne à certaines règles qui en assurent la cohésion. C'est dans ces limites que les groupements sont dispensés de se régler les uns sur les autres.

Le règlement russe ne leur laisse plus cette latitude. Ils agissent sur ordres des chefs supérieurs qui provoquent tous les mouvements, conformément aux prescriptions réglementaires.

Enfin le règlement suisse s'en remet de ce qui convient le mieux dans chaque cas, à l'initiative, au bon sens et aux connaissances tactiques des chefs. Il leur dit : deux principes également impérieux sont en présence : l'un la poussée en avant ; l'autre la cohésion des groupements offensifs pour produire l'effet de masse. Examinez l'application, ou, si l'on ose dire, le dosage de ces deux principes dans chaque situation ; appréciez les circonstances et voyez où elles sollicitent votre intervention pour ordonner le mouvement et où, au contraire, elles vous encouragent à rendre la main. Je ne puis vous prescrire à l'avance la conduite que vous devrez tenir. Je vous dis mes principes ; appliquez-les.

Les bonds. — Presque tous les règlements recommandent d'exécuter les bonds de manière à surprendre l'ennemi. A cet effet, chaque fraction doit agir à l'improviste et rapidement ; c'est à dire éviter la régularité, éviter aussi que les préparatifs du bond soient reconnus par l'ennemi, se lever de terre comme un ressort, et, sans autre, se précipiter en avant.

Le règlement allemand prescrit une façon de procéder :

Au commandement de : *Un bond en avant !* les tirailleurs arrêtent de charger, mettent l'arme à la position de sûreté, ferment les cartouchières et se tiennent prêts à se lever. Les tirailleurs couchés placent l'arme dans la main gauche, s'appuient sur la main droite et ramènent le genou droit le plus possible contre le corps sans soulever le haut du corps.

Après un court intervalle, qui sert à l'exécution de ces préparatifs, le chef de section fait en se redressant le commandement de : *Debout ! Marche ! Marche !* Les tirailleurs se redressent vivement et se précipitent en avant. (R. A. 188.)

Et quelques lignes plus loin, dans le même paragraphe, le règlement insiste :

Il importe que les tirailleurs se lèvent rapidement et en même temps, et qu'ils se précipitent vivement en avant.

La plupart des règlements recommandent aussi le bond par la section entière et, subsidiairement seulement, par fractions de section. Le règlement italien dit même par front de section au moins, si ce n'est pas par front de compagnie. Le règlement allemand estime, au contraire, que les bonds par fractions supérieures à la section augmentent la difficulté de se soutenir réciproquement par le feu ; ils ne sont employés que lorsque la supériorité du feu est nettement marquée (337).

La plupart des règlements aussi, recommandent, en principe, des bonds les plus longs possible. « Il faut néanmoins s'exercer à faire des bonds courts, dit le règlement allemand, qui ne laissent pas à l'ennemi le temps de tirer. » « La longueur du bond dépasse rarement 80 mètres », ajoute-t-il (188). Il invite toutefois les petites fractions à se contenter de bonds courts de façon à ne pas gêner le tir des troupes restées en position (337).

Pour le règlement japonais, la distance à franchir en un seul bond ne dépasse pas habituellement 100 mètres (108). Dans le chapitre du combat (204) il ajoute qu'elle ne doit pas être inférieure à 30 ou 40 mètres.

Pour le règlement anglais elle ne dépasse pas, au début de l'attaque, 70 à 90 mètres (80-100 yards). Dès 540 m. de l'ennemi, les bonds doivent être réduits au temps pendant lequel l'ennemi ne peut les accompagner d'un tir ajusté.

Les autres règlements ne formulent pas de chiffres.

Le règlement autrichien : L'amplitude des bonds dépend du terrain, des circonstances du combat ainsi que des forces de la troupe ; dans la règle, le bond doit conduire jusqu'à la plus prochaine position de feu (313).

Le règlement français dit simplement que dans la marche par bonds, les unités gagnent les couverts successifs qu'elles trouvent dans leur zone d'action (257 et 259).

Le règlement russe n'ajoute rien aux prescriptions ci-dessus.

(A suivre).